

Par la « mine et le feu », le Vieux-Port sera détruit

Les rafles, l'évacuation et la destruction du Vieux-Port en janvier-février 1943, qui sont suivies de déportations massives, ont durablement marqué Marseille et demeurent un exemple flagrant de la collaboration d'État du régime de Vichy avec l'occupant nazi.

Le 11 novembre 1942, il n'y a plus de zone non occupée, les troupes hitlériennes prennent position sur les bords de la Méditerranée, l'air devient irrespirable... À Marseille, au 425 de la rue Paradis s'installent les services de la SIPO-SD dirigés par le *Sturmbannführer* Müller, avec pour adjoint Ernst Dunker, dit Delage. Ils ont sous leurs ordres des centaines d'agents parmi lesquels de très nombreux Français. Une étroite collaboration entre le régime de Vichy et l'occupant se met en place dont les polices respectives s'acharneront sur la Résistance marseillaise et provençale. Le sommet de cette collaboration se situe au mois de janvier 1943 avec les tristement célèbres rafles, évacuation et destruction du Vieux-Port de Marseille. Une opération présentée comme une mesure de représailles après des attentats anti-allemands ou encore comme une nécessité pour « purger » ces lieux mal famés. L'académicien Louis Gillet n'écrivait-il pas en octobre 1942 dans la revue municipale que le Vieux-Port est « *l'un des cloaques les plus impurs où s'amasse l'écume de la Méditerranée... C'est l'empire du péché et de la mort... Ces quartiers jadis praticiens abandonnés à la canaille, à la misère et à la honte, quel moyen de les vider de leur pus et de les régénérer ?* ». Il oubliait opportunément,

et il n'était pas le seul, que, hormis quelques rues du quartier Saint-Jean livrées à la prostitution et aux trafics, une plaie accablant tous les ports du monde, le vieux Marseille était surtout peuplé de gens modestes et travailleurs, - pêcheurs, poissonnières, dockers, petits commerçants et artisans français et étrangers. Il n'empêche que le « moyen » que Gillet appelait de ses vœux pour « régénérer » les lieux va bientôt se présenter, un moyen radical qui « libérera » des terrains bien situés au centre-ville et en bord de mer, qui éveillent des convoitises. Depuis longtemps des projets municipaux pour détruire et reconstruire le Vieux-Port sont à l'étude.

Une rafle massive

Il y a donc une convergence entre les plans français et ceux des occupants, ces derniers voulant avoir un contrôle absolu sur le grand port méditerranéen après le débarquement allié en Afrique du Nord et se débarrasser de la menace que constituent à leurs yeux ce repaire de brigands, de proscrits et d'antnazis, cette « *masse de criminels, sous-hommes et saboteurs* ». Dans le même temps, cette opération va leur permettre de se saisir de nombreux habitants juifs et donc de poursuivre la mise en œuvre de la « Solution finale ».

Himmler donne donc l'ordre, qui viendrait de Hitler, à Karl Oberg, chef des SS et de la police en France, de faire détruire le Vieux-Port. Les contacts avec les autorités françaises vont se multiplier en conséquence. Le 6 janvier 1943, Oberg rencontre René Bousquet, secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy. Le 12 ils se rendent tous les deux à Marseille pour une réunion organisée le lendemain avec l'état-major allemand. Le 14 janvier, les deux hommes reçoivent le préfet régional Marcel Lemoine, le préfet des Bouches-du-Rhône René

Chopin et Pierre Barraud, préfet délégué à l'administration de Marseille. Oberg affirme devant eux que « *Marseille est un repaire de bandits internationaux. Cette ville est le chancre de l'Europe. Et l'Europe ne peut vivre tant que Marseille ne sera pas épurée. Les attentats du 3 janvier (1) où des soldats du Grand Reich ont trouvé la mort en sont la preuve. C'est pourquoi l'autorité allemande veut nettoyer de tous les indésirables les vieux quartiers et les détruire par la mine et le feu* ».

Il est prévu au cours de ces réunions que devront d'abord être arrêtés et rassemblés à la prison des Baumettes les individus suivants : « *... les repris de justice, les souteneurs, les clochards, les vagabonds, les gens sans aveu, toutes les personnes dépourvues de cartes d'alimentation, tous les juifs, les étrangers en situation irrégulière, les expulsés auto-*

risés, toutes les personnes ne se livrant à aucun travail régulier depuis un mois... » Ce sont les forces françaises qui conduiront en premier lieu les opérations, sous la direction du préfet régional, les Allemands surveillant en arrière-plan.

Des forces de police considérables, venues de plusieurs régions de France, ont été concentrées à Marseille ; côté français ils sont au moins 8000 policiers, gendarmes, gardes mobiles, Groupes mobiles de réserve (GMR), inspecteurs en civil. Côté allemand, le 10^e Régiment de police SS du colonel Griesse est renforcé par des centaines de policiers appelés en renfort de Berlin. Tout est donc planifié et la machine se met en marche. Au matin du vendredi 22 janvier, les opérations sont lancées et s'ensuivent 40000 contrôles d'identité, des milliers d'arrestations de « suspects » et de



À MARSEILLE EN JANVIER 1943, UNE COLLABORATION SANS FAILLE. DE G. À D., LE COLONEL SS GRIESE, MARCEL LEMOINE, PRÉFET RÉGIONAL, UN OFFICIER SS, RENÉ BOUSQUET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA POLICE DU GOUVERNEMENT DE VICHY, ET PIERRE BARRAUD, PRÉFET DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION DE MARSEILLE.

Les étrangers dans le Midi de la France: accueil, exclusion, internement, déportation...

Avant la guerre déjà, le Midi de la France a accueilli nombre d'étrangers fuyant fascisme et nazisme, en particulier des juifs et opposants politiques d'Allemagne. Après la défaite de 1940, les repliés et réfugiés de toutes sortes, des militaires démobilisés y trouvent un asile momentané. Siège de nombreux consulats étrangers, Marseille devient une plaque tournante pour tous ceux qui cherchent à quitter la France et l'Europe. C'est le seul grand port en zone non occupée d'où l'on peut encore partir pour l'Afrique du Nord et l'Empire, rejoindre Londres ou traverser l'Atlantique. Des organisations caritatives, des réseaux d'entraide et d'évasion, des filières d'émigration juives vont s'y développer.

L'une de ces organisations est le Comité américain de secours (Emergency Rescue Committee) de l'Américain Varian Fry, qui réussira à faire sortir de France plusieurs centaines d'Européens juifs et opposants au nazisme menacés, parmi lesquels des écrivains et artistes tels

Lion Feuchtwanger, Heinrich et Golo Mann, André Breton, Max Ernst, Marc Chagall... et beaucoup d'anonymes. Certains d'entre eux ont d'abord connu l'internement dans divers camps ouverts par la France de Daladier entre 1938 et 1940 pour y enfermer toutes sortes d'« indésirables » et d'étrangers et notamment des ressortissants allemands puis autrichiens, considérés comme suspects.

Le camp des Milles

Situé entre Marseille et Aix-en-Provence, dans une ancienne tuilerie, le camp des Milles est créé dans ce but en septembre 1939. Sous le régime de Vichy il deviendra un camp d'internement pour tous les étrangers, notamment les anciens des Brigades internationales transférés des camps du Sud-Ouest et des juifs d'Europe de l'Est. Certains, parmi les internés, ont ensuite la possibilité d'émigrer hors de France grâce à l'ac-

tion de réseaux d'assistance. C'est durant cette période que se développe au camp une vie culturelle active du fait de la présence de nombreux intellectuels et artistes et que sont réalisées les peintures murales dans le réfectoire des gardiens toujours visibles aujourd'hui.

Une troisième étape débute à l'été 1942, directement liée à la politique d'extermination nazie, le camp devient une antichambre de la déportation. On y rassemble les juifs étrangers rafles à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône et les départements voisins. En août et en septembre, avant donc l'occupation de la zone libre, plus de 2500 personnes - hommes, femmes et enfants - sont transférées à Drancy par le gouvernement de Vichy puis déportées vers les camps d'extermination.

De septembre 1939 à décembre 1942, date de départ des derniers internés, environ 10000 personnes, originaires de 27 pays, ont été internées au camp des Milles. L.D.

Ce que fut la rafle de janvier 1943

Je suis une miraculée de la rafle du 22 au 23 janvier 1943 à Marseille : j'avais alors 14 ans. Cette nuit-là, nous fûmes réveillés en sursaut par des coups violents frappés à notre porte du 9 rue Vacon, en plein centre de la ville. Des inspecteurs de la police française - dont l'un était connu de mon père - étaient chargés de chasser les juifs de leur maison. Aucun geste d'humanité ; oui : celui de me laisser seule à la maison pendant qu'ils emmenaient mon père, ma mère, mon frère âgé de 16 ans. J'ai refusé, cela se comprend. J'ai donc suivi mes parents.

Malgré nos supplications, ils nous poussèrent dans la rue, nous firent monter dans les camions où, déjà, d'autres connaissances avaient pris place. Les camions, bourrés, prirent alors la direction de la prison des hommes des Baumettes où nous fûmes parqués. Au petit matin, donc le 23, ils séparèrent les hommes des femmes. Ce fut la dernière fois que je vis mon père et mon frère. Les femmes et les enfants en bas âge furent alors dirigés vers la prison des femmes, encadrés que nous étions par des policiers en armes.

Le froid était vif, ce mois de janvier ; nous fûmes entassés dans le réfectoire de la prison, à même le sol, sans hygiène et sans nourriture. Cette incarcération aux Baumettes dura jusqu'au dimanche 24 janvier au matin. Le jour n'était pas encore levé qu'ils nous forcèrent à nous préparer pour monter dans les fameux fourgons cellulaires au nombre impressionnant. Ce fut alors le départ à travers la ville. Le convoi arriva enfin en gare d'Arenc. Le train en partance vers l'inconnu était prêt à se remplir des

êtres apeurés, transis de froid, bousculés par la police. Cris, larmes, rien ne vint humaniser ces hommes qui obéissaient tels des robots. Leur vile besogne : vider les camions, remplir les wagons puis les faire partir vers la mort. C'est alors que le miracle se produisit. Ce miracle qui me permet, aujourd'hui, de témoigner sur ce que fut la rafle de la nuit du 22 au 23 janvier 1943. Un homme, rompant la haie formée par les soldats allemands, s'avança vers notre camion et, de sa voix la plus naturelle, pria les responsables de libérer les mamans ayant des enfants de moins de 15 ans... J'en avais 14. Quelques personnes, ma mère et moi étions sauvées grâce à cette intervention. Qui était cet homme ? Mystère... Ce souvenir me hante depuis. Sans cette intervention, j'aurais péri comme ces centaines de juifs de Marseille hommes, femmes, enfants raflés cette nuit-là.

Nous fûmes, ma mère et moi, emmenées à l'Évêché [hôtel de police], abandonnées à même le sol, puis libérées dans la nuit du 24 janvier après le couvre-feu. Nous avons pu rejoindre nos parents en Corse. Les inspecteurs revinrent nous rechercher pour nous envoyer dans un camp ; c'est ce que nous apprîmes dès notre retour à Marseille en 1945.

Nous avons eu des nouvelles de mon père et de mon frère, de Compiègne, de Drancy, puis le 22 mars 43 avant leur déportation. Puis plus rien jusqu'à ce que nous ayons appris qu'ils avaient péri d'une façon horrible dans un camp en Pologne, vers la fin du mois de mars 1943.

SIMONE ABEN-BERAHA (1988).



LE 23 JANVIER, LE VIEUX-PORT EST ENCLERÉ ET BOUCLÉ ; LE LENDEMAIN, 25 000 HABITANTS SONT CHASSÉS DE LEUR DOMICILE. DANS LA PANIQUE ET LE DÉSARROI, ILS DOIVENT ÉVACUER LES LIEUX AU PLUS VITE.



DÈS LE 24 JANVIER, DES CENTAINES D'HABITANTS RAFLÉS ET EMPRISONNÉS AUX BAUMETTES PARTENT DE LA GARE D'ARENC À MARSEILLE VERS LE CAMP DE COMPIÈGNE-ROYALLIEU.

●●● juifs, qui se poursuivent jusqu'au lendemain, en particulier dans les quartiers où vivent des juifs marseillais ou venus se réfugier dans ce qui était il y a deux mois encore la « zone libre ». Les perquisitions sont organisées immeuble par immeuble... Au total, près de 6 000 personnes sont arrêtées. Si 4 000 sont libérées après vérification, 1 865 sont envoyées aux Baumettes. Dès le 24 janvier, 1 642 d'entre elles partent de la gare d'Arenc pour le camp de Compiègne. Une partie du convoi sera transférée à Drancy d'où 786 juifs français et étrangers seront déportés au mois de mars à Sobibor ; aucun n'en reviendra.

Plus de 25 000 personnes sont chassées de leur logement

Pendant ce temps, la deuxième phase de l'opération commence, celle de l'évacuation du Vieux-Port. Le 23 janvier il a été encerclé et bouclé. Au petit matin du dimanche 24 janvier, les habitants sont réveillés par un message que diffusent inlassablement des voitures radio sillonnant les rues : « Habitants du quartier, pour des raisons d'ordre militaire et afin de garantir en toutes circonstances la sécurité de la population, les hautes autorités allemandes ont décidé de procéder à votre évacuation. »

« Préparez-vous immédiatement à quitter votre domicile, n'emportez que des bagages à main, couvertures, linge de corps, vêtements chauds, couverts individuels, vivres pour quarante-huit heures. (...) À partir de maintenant, il est rigoureusement interdit de circuler dans les rues sauf en groupes organisés, sous la conduite des autorités chargées des opérations d'évacuation. Ne quittez donc votre logement que lorsque vous y serez invités par la police. Fermez à clé en partant. »

« Attention ! Toute personne trouvée en possession d'une arme à feu ou d'une arme blanche sera immédiatement arrêtée et jugée. Elle sera punie de la peine de mort. Dans votre propre intérêt, facilitez la tâche des autorités françaises qui ont besoin de votre discipline et de votre concours pour mener à bien cette difficile opération »

Incompréhension, consternation, affolement : en deux heures plus de 25 000 personnes, par familles entières, sont chassées de leur logement et se concentrent sur les quais. Environ 5 000 sont autorisées à rester à Marseille, les autres, hommes, femmes, enfants sont entassés dans des tramways puis dans des wagons à bestiaux et conduites à Fréjus, dans un ancien camp des troupes coloniales où rien n'est prévu pour les accueillir. Toutes vont passer dès le lendemain devant une commission de

« criblage ». Nul ne peut dire précisément quels sont les critères qui déterminent la libération ou la détention. Mais il faut bien accréditer la thèse officielle de l'« épuration », trouver des « indésirables » et, finalement, quelque 800 hommes plutôt jeunes sont « choisis » : ils n'ont pourtant rien de suspect, ils ont des occupations honorables et régulières, ils n'ont jamais attiré l'attention des services de police. Embarqués à Fréjus, eux aussi sont acheminés vers le camp de Compiègne. Une majorité d'entre eux partira pour Sachsenhausen par le convoi du 28 avril. D'autres raflés juifs seront déportés à Auschwitz ou, pour certains, qui auront pu justifier d'un statut de « conjoint d'aryenne » dans l'île anglo-normande d'Aurigny.

Mais qui sont devenus les « bandits internationaux » et la pègre qui, soi-disant, peuplaient le Vieux-Port ? Trente personnes seulement ont été maintenues en détention à Marseille après l'opération...

À peine les habitants du centre-ville sont évacués que leurs maisons abandonnées sont la proie de pilliers. À partir du 1^{er} février retentissent les détonations d'un dynamitage systématique entrepris par les Allemands, un épais nuage de poussière plane sur la ville. De loin, les familles libérées de Fréjus, désormais sans logis, observent le désastre. En quelques jours, le quartier

est transformé en champ de ruines, 14 hectares sont détruits ainsi que près de 2 000 immeubles...

Au lendemain des évacuations, la préfecture a publié un communiqué cynique pour justifier toute l'affaire, indiquant que « cette opération - probablement la plus importante à laquelle il ait été procédé par la police française de sûreté, en collaboration avec toutes les forces chargées du maintien de l'ordre - s'est terminée sans incidents. Ainsi est entreprise une action salutaire d'épuration que l'immense majorité des Marseillais approuvera. Elle contribuera à assurer, dans l'avenir, la sécurité des habitants de la ville, et à faire disparaître une injustice réputation que certains individus peu recommandables avaient contribué à accréditer... »

Ce communiqué triomphant passe évidemment sous silence le fait que cette « action salutaire » en réalité criminelle aura été le fruit d'une coopération sans faille entre polices allemande et vichyste...

LAURE DEVOUAST

(1) Le 3 janvier 1943 un premier attentat a lieu à l'hôtel Splendid, lors du banquet de la Commission germano-italienne d'armistice, et un deuxième dans une maison de passe fréquentée par les Allemands. Leurs auteurs appartiennent au détachement FTP-MOI dirigé par Basil Serban, d'origine roumaine, et Lev Tchernine, venu des Pays-Bas, deux anciens des Brigades internationales.